

Fleur Pellerin : «Je ne crois pas à une BBC à la française»



<http://www.lefigaro.fr/medias/2015/10/02/20004-20151002ARTFIG00352-fleur-pellerin-je-ne-crois-pas-a-une-bbc-a-la-francaise.php>

| Mis à jour le 03/10/2015 à 10:19 |

INTERVIEW - La ministre souhaite renforcer les synergies dans l'audiovisuel public mais pas un regroupement.

La ministre de la Culture et de la Communication, qui a présenté un budget en hausse pour 2016, revient sur les sujets brûlants de l'audiovisuel.

LE FIGARO. - Le projet de loi de finances pour 2016 prévoit une hausse de votre budget. C'est une victoire pour votre ministère?

Fleur PELLERIN. -C'est une victoire pour la culture¹, à l'heure où le gouvernement réalise d'importantes économies. C'est aussi un budget de combat, qui reflète mes priorités politiques. Concernant l'audiovisuel, cette hausse traduit la poursuite d'un engagement: celui de redonner de l'indépendance au service public. Après la réforme de 2013 sur le processus de nomination des présidents des groupes de l'audiovisuel public, nous avons souhaité renforcer leur indépendance financière, en baissant la subvention venue du budget de l'Etat, pour les remplacer par des ressources directement affectées à l'audiovisuel public. La subvention est passée de 350 millions d'euros en 2009 à 160 millions en 2015 et 40 millions en 2016. Pour compenser le manque à gagner, outre l'indexation de la redevance sur l'inflation, nous affecterons directement, et pour la première fois, une partie du produit de la taxe sur les télécoms², à hauteur de 74 millions.

«Ce qui m'importe, c'est de faire véritablement entrer le ministère dans le XXI^e siècle»

Fleur Pellerin

Faut-il affecter l'intégralité de ce produit à l'audiovisuel public?

Il est vrai que cette taxe avait été créée pour compenser l'arrêt de la publicité après 20 heures sur France Télévisions³, mais que le travail n'avait pas été mené jusqu'au bout. La réflexion sur la redevance reste légitime. Aujourd'hui, elle pèse uniquement sur les foyers qui possèdent un téléviseur, notamment les plus modestes. Son assiette devra être un jour modernisée.

Avez-vous reçu des assurances sur le budget culture de 2017?

Je ferai tout pour que la hausse ne s'arrête pas en 2016. La présentation d'un budget correspond à la définition d'un projet et de priorités: mener une vraie réforme de la politique de soutien à la jeune création, faciliter l'accès à la culture des jeunes et des publics qui en sont le plus éloignés, soutenir les conservatoires et les pratiques amateurs... Ce qui m'importe, c'est de faire véritablement entrer le ministère dans le XXI^e siècle.

L'idée est aussi d'encourager France Télévisions à faire des économies et à trouver de nouvelles ressources?

Il y a un travail en cours avec Delphine Ernotte⁴, la présidente de France Télévisions, pour réfléchir au développement de ressources propres. Je pense notamment à la fiction ou même aux programmes de flux, qui pourraient bénéficier d'une stratégie d'exportation renforcée. Tout cela sera discuté dans le cadre des négociations sur le contrat d'objectifs et de moyens.

«Sur le plan économique, la France a besoin de groupes multimédias solides et dynamiques»

Fleur Pellerin

Un rapport du Sénat préconise de créer une «BBC à la française». Y êtes-vous favorable?

Cette idée de BBC à la française est une suggestion récurrente. Le modèle présente sans doute des sources d'inspiration pour l'audiovisuel public français. Pour ce qui est d'un éventuel rapprochement, il permettrait peut-être des économies à long terme mais ce type de réforme, qui consisterait finalement à recréer l'ORTF, s'avère extrêmement coûteux à court terme. Je n'y crois pas.

Vous avez poussé à créer des synergies entre les groupes.

Il faut qu'ils travaillent davantage ensemble. Sur le numérique par exemple, les médias publics produisent des contenus d'une grande qualité mais il n'y a pas de stratégie d'ensemble. Je souhaite un effort commun pour travailler sur une stratégie convergente, voire unique. Je pousse à la création d'une plateforme numérique commune, qui permettrait de toucher un plus large public et pourrait être source d'économies. Je réunis d'ailleurs courant octobre le premier conseil stratégique de l'audiovisuel public, qui rassemblera les présidents des sociétés de l'audiovisuel public pour discuter des problématiques communes et développer des projets communs.

Où en est le projet de chaîne d'information commune?

Il y a une volonté d'avancer et des travaux en cours, notamment pour déterminer son coût. Mais nous ne partons pas de rien. Des moyens existent déjà. Ce n'est pas du tout la même chose que de créer une chaîne⁵ à partir de zéro.

Delphine Ernotte peut-elle être ambitieuse, alors qu'elle fait face à un déficit de 50 millions d'euros?

L'équation financière est sur la table. Delphine Ernotte a une ambition que je partage. Mais elle a bien conscience qu'il faut poursuivre les efforts de gestion. Je serai à ses côtés pour trouver des solutions car il nous appartient collectivement de concilier ambition et une gestion exemplaire de l'argent des français.

Allez-vous étendre le crédit d'impôt sur les films français tournés en anglais à la production audiovisuelle?

J'ai soutenu le renforcement du crédit d'impôt à tous les films en français, mais aussi à certains films tournés dans une langue étrangère lorsque que cela sert le propos artistique ou l'esthétique de l'œuvre. C'est d'ailleurs déjà possible pour des fictions audiovisuelles comme *Versailles*, qui a ainsi pu être largement tournée en France. La fiction est un genre dans lequel notre pays peut et doit prendre des positions fortes. C'est un beau projet qui ne doit pas être seulement envisagé sous l'angle du crédit d'impôt. Je souhaite par exemple faire en sorte que nous ayons l'équivalent du Festival de Cannes pour la fiction internationale. La France exporte aujourd'hui davantage ses productions, mais je suis convaincue que nous avons les talents pour faire beaucoup mieux. Et je reste très profondément attachée à la francophonie. Des réussites comme *Borgen*, tournée en danois, s'exportent très bien: c'est le signe que l'anglais n'est pas une condition sine qua non pour réussir.

«Delphine Ernotte a une ambition que je partage»

Fleur Pellerin

L'amendement sur les quotas des chansons françaises à la radio a été adopté. Les radios privées parlent de loi liberticide.

Le sujet des quotas est un sujet ancien en discussion depuis 1994. La loi Liberté de création, architecture et patrimoine que je porte en ce moment devant la représentation nationale, est fondamentale: elle incarne les valeurs que je souhaite défendre. Favoriser le développement des jeunes créateurs en déverrouillant ce qui empêche le public d'accéder à leurs œuvres ; rétablir une équité dans les relations entre les artistes et les producteurs... Cet amendement, qui garantit la liberté des radios, vise juste à empêcher le «matraquage» d'un nombre restreint de titres. Les radios restent très prescriptrices et elles peuvent favoriser l'émergence de nouveaux artistes francophones. Je rappelle qu'elles occupent gratuitement une fréquence concédée par l'État ; en contrepartie, elles doivent respecter les règles du pluralisme et de la diversité de la création. J'ai donc soutenu cette mesure qui a été adoptée à l'Assemblée nationale.

Où en est la mission Schwartz qui vise à régler le problème de la rémunération des artistes face au streaming musical?

J'ai signé ce vendredi 2 octobre un accord historique avec les artistes et leurs représentants, les producteurs et les plateformes. Avec Marc Schwartz, nous avons réussi à faire en sorte que les artistes et les producteurs se mettent d'accord sur le principe d'une garantie de rémunération minimale. Les producteurs se sont engagés à partager avec les artistes tous les revenus reçus des plateformes musicales. Les artistes, les producteurs et leurs représentants ont désormais un an pour trouver un mode de calcul satisfaisant pour toutes les parties. Sinon, c'est l'État qui fixera les modalités.

«Les radios restent très prescriptrices et elles peuvent favoriser l'émergence de nouveaux artistes francophones»

Fleur Pellerin

Que vous inspire l'arrivée de Vincent Bolloré et Patrick Drahi⁶ dans les médias?

Cela fait longtemps que j'anticipe un mouvement de concentration dans les médias. Il peut être bénéfique s'il permet d'accompagner la transition des modèles liés aux nouveaux usages numériques. Sur le plan économique, la France a besoin de groupes multimédias solides et dynamiques, des fleurons capables d'affronter la compétition internationale. Mais je veux aussi qu'il puisse y avoir des garanties sur le pluralisme et la liberté d'expression, ainsi que la bonne santé sociale du secteur. Je suis très vigilante sur ces deux points et je l'ai fait savoir aux acteurs. L'indépendance des rédactions est une garantie de la qualité de l'information. Je suis également attentive au financement du cinéma et de l'audiovisuel. Il ne faut pas remettre en question les mécanismes vertueux qui ont permis son dynamisme.

Faut-il revoir les lois sur la concentration dans l'audiovisuel?

Il y a sans doute une réflexion à avoir. L'impact des changements en cours va dépendre du comportement des acteurs. C'est pour cela que j'ai souhaité rappeler un certain nombre de mes préoccupations à Vincent Bolloré. C'est au CSA de veiller au respect des engagements. Mais je suis garante du pluralisme et de l'indépendance des rédactions. Je serai donc vigilante et l'État et le Parlement ont toujours des leviers pour intervenir. Je souhaite que les journalistes puissent faire leur travail sereinement.